CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Association des Habitants de Charlaix Maupertuis
(AHCM)

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, j'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis.

Celle-ci aura lieu le **jeudi 19 novembre 2026 à 19h00** au **LCR de la PRALY**, chemin de Maupertuis, 38240 Meylan.

Ordre du jour

1. Bilan des activités 2025/2026
 - Four à Pain, Fête des Voisins, Cross du Charlaix, …
 - Activités régulières
2. Compte-rendu financier 2025/2026
3. Bilan des actions et participations de l'Association :
 - Représentation du quartier auprès de la municipalité et de ses instances consultatives,
 - Projets et besoins du quartier, Echanges avec les candidats aux élections municipales de 2026,
 - Urbanisme, environnement et avenir du quartier (Rénovation Energétique, Projet de Parc Photovoltaïque, Programme bien lotis, …),
 - Dossiers de l'AHCM (Facturation d'eau, Retrait-gonflement des argiles et fissures, etc.)
 - Réunions et projets interquartiers,
4. Questions diverses
5. Election du nouveau Conseil d'Administration – plusieurs places sont à pourvoir

Nos activités reposent sur l'énergie, l'enthousiasme et l'implication de chacun. Pour continuer à faire vivre nos projets, les renouveler et en imaginer de nouveaux, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir, même ponctuellement.

Rejoignez-nous !

Que vous ayez un peu de temps, une idée à proposer, l'envie de faire bouger les choses ou simplement celle de participer et contribuer au bien-être des habitants du quartier dans une ambiance sympathique et conviviale, votre présence sera toujours précieuse.

Un **pot amical et un buffet** clôturera l'Assemblée Générale, l'occasion idéale pour prolonger les échanges dans la bonne humeur.

Meylan, le 5 novembre 2026
Le Président, Thierry Lemoine

POUVOIR

NB : Seuls les membres actifs sont autorisés à voter lors de l'Assemblée Générale. Les adhésions pour la saison 2026/2027 ont débuté en septembre 2026, à l'occasion du Forum des Associations, et sont valables jusqu'à août 2027. La cotisation annuelle est fixée à 15 € par famille.

Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis

Bon pour pouvoir à remettre à un adhérent de l'association

(Deux maximum par personne)

Je soussigné(e) :

Prénom :
Nom :
Adresse :

Membre de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis, donne tous pouvoirs à :

Prénom :
Nom :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 novembre 2026 à 19h00 au LCR La Praly, et prendre part aux délibérations et votes en mon nom.

Fait à : le :
Signature :